



## Les Jardins Familiaux d'Albertville

Maison des Associations  
21, rue Georges Lamarque  
73200 ALBERTVILLE

*Mail: [jardinsfamiliauxalbertville@gmail.com](mailto:jardinsfamiliauxalbertville@gmail.com)  
[www.jardinsfamiliauxalbertville.fr](http://www.jardinsfamiliauxalbertville.fr)*

L'installation de pergola à côté de son abri de jardin est réglementée par les consignes ci-dessous :

Les dimensions ne doivent pas dépassées les valeurs suivantes : 2,00 m x 2,50 m x 2,00 m, soit :

- Hauteur : 2,00 m
- Largeur : 2,50 m
- Profondeur : 2,00 m

Celle-ci doit être faite avec des poteaux en bois et être démontable facilement, c'est-à-dire que son ancrage au sol doit lui permettre un démontage rapide et facile (béton interdit).

La couverture peut être soit végétalisée, soit pourvu de chenaux raccordés aux cuves réservées à la récupération des eaux de pluie. Dans tous les cas, elle ne doit pas être recouverte de : plastique, bois, matériaux divers.

La pergola doit servir d'abri l'été pour le soleil et en aucun cas d'entrepôt d'objet et matériaux divers.

Ci-dessous le modèle de pergola que vous pouvez réaliser :



Le Bureau